

Ce formulaire doit être remis au minimum 4 semaines et maximum 6 mois avant l'événement :
Service Vie associative et animation : Maison des associations - 47 rue du général de Gaulle

Le demandeur (NOM, Prénom)

1/ Association : en qualité de 2/ Particulier

Adresse :

Téléphone / ___ / ___ / ___ / ___ / ___ / Courriel :

Type de manifestation :

Date : du ___ / ___ / ___ / au ___ / ___ / ___ / Horaire : de ___ : ___ / à ___ : ___ /

Demande la mise à disposition gratuite, **sous réserve de disponibilité et d'impératif municipal**, de :

SALLE / TERRAIN

- Athénée
- Buvette extérieure
- Club house
- Dojo (grand)
- Dojo (petit)
- Gymnase 1
- Gymnase 2
- Salle association Vieux Logis (1er étage)
- Salle réunion Vieux Logis (rdc)
- Terrain football
- Terrain rugby

MATÉRIEL

(*) : Préciser la quantité

- Barrière de sécurité (*)
- Chapiteau 12m x 6m
- Grille d'exposition (*)
- Stand buvette (*) 3m x 3m (4 dispo)
- Sono
- Autre (préciser)
- Autre (préciser)

MOBILIER

- Banc (*)
- Chaise (*)
- Table en plastique (*)

Maison des associations : Salle de réunion La cigogne La bécassine Jonc fleuri

INFORMATION SUR LE PRÊT DU MOBILIER

Le transport et la manutention incombent au demandeur qui doit prévoir un nombre suffisant de personnes et un véhicule approprié. L'emprunteur se rend à la loge du gardien du complexe sportif Léo Lagrange pour le **retrait le vendredi à 14h30 et le retour le lundi à 14h30**. Le matériel est vérifié par l'agent municipal en présence de l'emprunteur. Si le matériel restitué est endommagé, la Ville se réserve le droit de réclamer sa contre-valeur.

Le demandeur, date / ___ / ___ / ___ / et signature

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

DESTINATAIRE(S) POUR EXÉCUTION

AVIS DE L'AUTORITÉ TERRITORIALE

- Services techniques
- Gardien Vieux Logis
- Service animation

- Avis favorable Avis défavorable

Le Maire, date / ___ / ___ / ___ / et signature